



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une police de citoyens volontaires ? Jan Jambon ne dit pas non !

- Bruxelles, le 1^{er} mars 2018 -

Ayant eu écho de projets de création d'une « **police de citoyens volontaires** », la Députée fédérale **Katrin Jadin (MR)** a interpellé le Ministre de l'Intérieur **Jan Jambon (NVA)** sur cette possibilité et sur les **risques potentiels** que cela pourrait comporter.

Le Ministre, se disant ouvert aux **idées créatives**, a alors indiqué qu'« *une aide lors d'évènements est plus que la bienvenue* ». Il estime qu'en engageant « *des volontaires pour réaliser des **missions d'appui** (administratives, logistiques, ..) **dans des cas très spécifiques** [...], la police pourrait mieux se concentrer sur ses missions essentielles, pour lesquelles une compétence policière est requise* ».

Face à la **Crainte de donner trop de pouvoir aux citoyens**, il assure que les missions pour lesquelles une **compétence policière** est nécessaire dans le domaine de l'ordre public continueront à être **exécutées par les fonctionnaires de police**. Les volontaires seraient dès lors constitués de **conseillers** en prévention vol, **médiateurs** de voisinage, **assistants** lors d'évènements socio-culturels et sportifs, ...

Expliquant que cette proposition existe déjà aux Pays-Bas, en France, en Grande-Bretagne, à New York, etc., le Ministre indique qu'en Belgique, la **Commission Permanente de la Police Locale (CPPL)** a déjà rendu un rapport d'analyse en 2014. Ce dernier « *est très favorable au volontariat au sein de la police et met en exergue une série de point d'attention* ».

Katrin Jadin s'interroge justement sur ces points d'attention. Selon elle, une telle proposition doit veiller à ce que la compétence policière reste **exclusive** pour les tâches administratives, le **secret professionnel**, la gestion de l'information, la prise de connaissance et l'**échange de données personnelles**, les assurances, etc. La Députée continuera ainsi de suivre attentivement les discussions à ce sujet.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN :**

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : kattrin@jadin.be